FICHE DE PROJET N° 1

PCDR CINEY – REFERENCES DE PROJET											
Référence projet	1	Version	1								
Intitulé générique du projet	Lieux de rencontre	Date	Janvier 2011								
Priorité	1	Subside DR envisagé	□ Oui / □ Non								

INTITULE DU PROJET

Construction d'une maison de village et aménagement du centre de Haid

A. CONTEXTE DU PROJET

Haid est un hameau faisant partie de la section d'Haversin.

Situé à 3 km de celui-ci, Haid dispose d'un tissu associatif dense, animé par un Comité des fêtes actif. Plusieurs animations sont organisées dans l'année et nous citerons parmi elles :

- La chasse aux œufs le samedi de Pâgues.
- Le barbecue de l'amitié lors du week-end suivant le 21 juillet.
- « Haid en fête » le deuxième week-end de septembre en collaboration avec le café « Le bon accueil ».
- La Saint-Nicolas le week-end précédent le 6 décembre.

En dépit de ces nombreuses activités attirant parfois une population supra-villageoise, aucun lieu de rassemblement n'est mis à disposition des habitants.

L'accès à la maison des Jeunes est en effet interdit depuis 2007 en raison de l'insalubrité et de l'instabilité du bâtiment.

Aujourd'hui, au vu du danger que représente l'édifice et des attentes villageoises, il apparait nécessaire de démolir le bâtiment existant pour en construire un nouveau, en lieu et place du premier.

En outre, la position d'un tel équipement communautaire nécessite de réfléchir à son impact dans le hameau (jeux pour enfants, stationnement des véhicules, lien avec les autres équipements, mais également à sa proximité immédiate avec la Route Nationale 949).

B. Description du projet

Le projet souhaité par la CLDR et la population vise à articuler plusieurs lieux de vie préexistants dans une vision contemporaine conviviale et sécurisée pour les villageois.

Dans son état actuel, le projet vise donc deux objectifs :

- La construction d'une nouvelle maison de village, y compris ses abords,

- L'aménagement du parvis de l'église et de ses abords.

Pour ce faire, plusieurs movens sont envisagés :

- Démolition du bâtiment actuel.
- Construction d'une nouvelle maison de village,
- Aménagement des abords de l'église.
- Sécurisation de la rue de la Chapelle en zone 20,
- Sécurisation des rues Montante et Cor des Prés en zone 30 (voirie de liaison entre la N949 et Haversin).

Il s'agit donc d'aménager de manière équilibrée le cœur de Haid, en prenant non seulement en compte les associations villageoises, mais également le cadre de vie de tous les habitants.

Dans cette perspective, le comité souhaiterait un bâtiment et des abords qui lui permettent de réaliser des activités dans le respect des principes du développement durable, notamment grâce à une construction dont l'impact environnemental serait minimisé.

A) CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE MAISON DE VILLAGE









Photo 1, 2, 3 et 4: Maison de village de Haid avant démolition : un lieu de vie condamné

La nouvelle maison de village doit pouvoir accueillir entre 100 et 120 personnes.

L'aménagement intérieur doit ainsi comprendre :

- une cuisine (équipée et chambre froide)
- un bar
- des sanitaires
- une scène escamotable
- un système de suspension pour lumière

- une cloison amovible propice à l'organisation de deux activités en parallèle,
- un éclairage économe en énergie.

Pour la construction du bâtiment, il conviendrait de réfléchir à une ossature en bois et de type maison passive ou à basse énergie.

Parmi les équipements techniques, il s'agirait de récupérer les eaux de pluie (chasse d'eau et nettoyage), ainsi que la pose de panneaux photovoltaïques et de panneaux ECS (Eau Chaude Sanitaires).

Les abords de la maison de village devront être sécurisés, notamment s'il est envisagé d'y installer des équipements de jeux pour enfants.

B) <u>AMENAGEMENT DES ABORDS DE L'EGLISE</u>





Photo 5 : Abords de l'église de Haid

Photo 6 : Abords de l'église

Les abords de l'église, au sud de la maison de village, sont actuellement dépourvus d'aménagements conviviaux et de parkings en lien avec la maison de village.

Aujourd'hui, plusieurs manifestations extérieures (installation d'un chapiteau) sont organisées sur le terrain situé entre l'église et l'avant du café « Au bon accueil », lequel est de propriété privée.

Il conviendra donc d'acquérir le terrain pour accueillir des manifestations extérieures et ensuite d'organiser l'espace libre en fonction des besoins associatifs.

C) SECURISATION DES RUES MONTANTE, DE LA CHAPELLE ET COR DES PRES

La construction d'une maison de village devra s'accompagner de la sécurisation des rues Montante, de la Chapelle et Cor des Prés. Une zone 30 est envisagée pour les rues Montante et Cor des Prés, tandis gu'une zone 20 (résidentielle) rue de la Chapelle.



Photo 7 : Rue de la Chapelle



Photo 9 : rue Cor des Prés



Photo 8 : rue de la Chapelle



Photo 10 : Rue Montante

C. JUSTIFICATION DU PROJET

L'ancien bâtiment a été détruit en décembre 2010, en raison de son insalubrité.

Avant la démolition, les murs extérieurs étaient soutenus par des étançons. La porte de la salle de chauffe était arrachée et les installations visibles de l'extérieur.

Notons toutefois, aujourd'hui encore, la présence d'une citerne à mazout d'où s'échappe par temps de pluie le mazout encore présent.

On notera également la présence de tiques et de puces. Les voisins, enfin, se plaignent de la présence de fouines.

D. ORIGINE DE LA DEMANDE

- CLDR,
- Population (séances de consultation des 25 janvier 2006 et 12 décembre 2007),
- Comité des fêtes de Haid (Contacts : Dumont Eric / 083689012 et pour le MotoCross : Vierset Jean / 083688388),
- Membres de la CLDR ayant assisté à la visite de terrain du 25 février 2010.

Ε. **OBJECTIFS POURSUIVIS**

Soutenir la cohésion villageoise et les solidarités intergénérationnelles,

- Disposer d'un outil de développement culturel, social et associatif pour différentes activités telles que :
 - Soupers à thèmes (choucroute, chinois, bio ...)
 - Défilé déguisé pour Mardi Gras, ramassage des œufs, lait, etc. puis crêpes
 - Soirées jeux de société
 - Réunions à thèmes (développement durable, énergie, alimentation ...)
 - Réunion de comité
 - Réunions villageoises sur notre devenir
 - Ecole de devoirs
 - Petit déjeuner du monde
 - Service d'échange local, dépôt de courses communautaires, paniers bio ...
 - Marché indoor
 - Spectacle enfantin
 - Lieu d'accueil après évènements
 - ...
- Permettre une circulation partagée dans le cœur de village,
- Intégrer les jeunes à la vie communautaire et à l'animation des villages,
- Offrir un cadre de vie de qualité.

F. EFFETS MULTIPLICATEURS

Si une maison de village est construite, plusieurs autres activités pourront être hébergées dans le nouveau local.

Nous retiendrons:

- Répétition des chorales « la clé des champs » et « Les échos de Vérenne »,
- Les réunions du comité du motoCross,
- Les réunions mensuelles des 3 X 20.
- Réunion du collège échevinal une fois par an,
- Les communions, baptêmes, anniversaires,
- Des expositions des peintres du Condroz,
- La collecte de sang de la Croix-Rouge.
- Des activités d'apprentissage (couture, cuisine, peinture, danse ...).
- Club de scrabble,
- ...

Concernant l'aménagement des abords de l'église, cela pourra permettre d'offrir plus d'espace et par là développer les activités inter-villages. Le café « Au bon accueil » pourra aussi bénéficier de ce nouveau dynamisme.

G. LOCALISATION

- Maison de village : rue Montante.
- Les routes à sécuriser sont les rues Montante (du carrefour avec la N949 jusqu'à la rue de la Chapelle), la rue de la Chapelle et la rue Cor des Prés.

H. SITUATION ACTUELLE

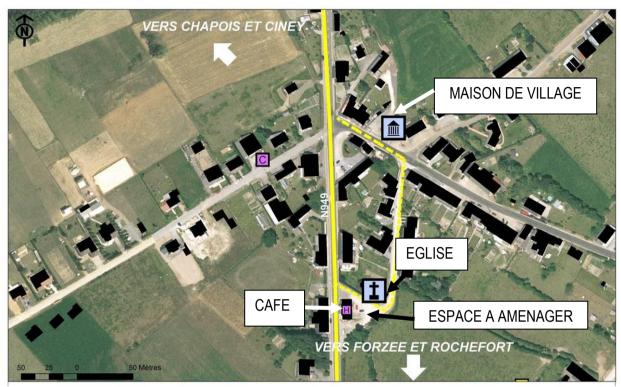
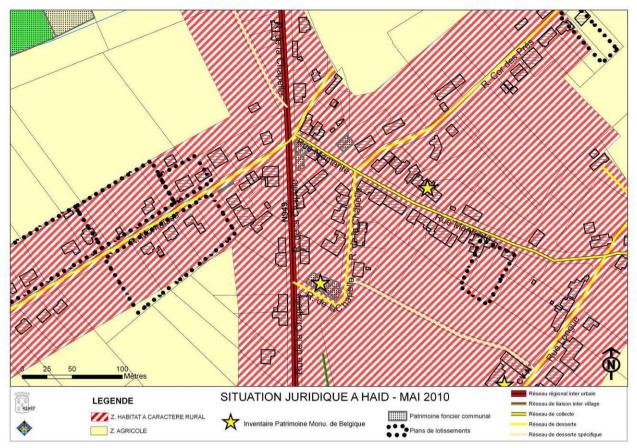


Photo 11: Localisation de la salle dans le village

I. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ENVISAGEES

- Travailler sur les abords de la maison de village :
 - o Création de places de parking verdurisées,
 - Aménagement d'une piste de quille ou terrain de pétanque pour les aînés,
 - o Aménagement d'un espace de jeux pour enfants.
- Réalisation d'une brochure reprenant l'ensemble des salles qui peuvent être louées sur la commune et revoir le vade-mecum pour l'organisation de soirées.

J. SITUATION JURIDIQUE



Carte 1 : Situation juridique au sein du périmètre d'intervention, Haid

Au plan de secteur, la maison de village, l'église et les rues Montante et de la Chapelle sont situées en zone d'habitat à caractère rural.

Notons que l'église et un bâtiment situé rue Montante sont repris à l'Inventaire du Patrimoine Monumental de la Belgique.

K. STATUT DE PROPRIETE

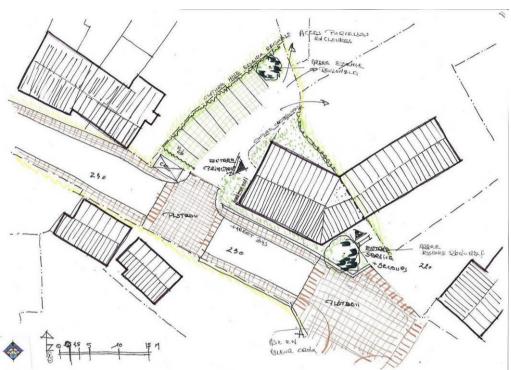
- Maison de village : propriété communale,
- Abords de la future maison de village : Voiries de statut communal,
- Abords de l'église : Terrain rattaché au café, de propriété privée (Appartient à M. Bellaire)
- Rues Montante et de la Chapelle : Voiries de statut communal

.. LOCALISATION DES INTERVENTIONS

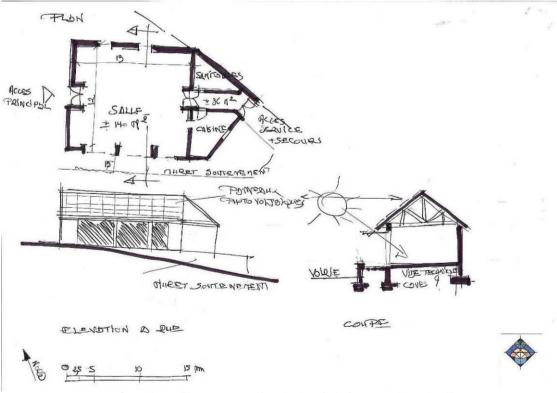


Carte 2 : Sécurisation du centre de village et aménagement des abords de l'église

M. ESQUISSES DE LA MAISON DE VILLAGE



Croquis 1 : Plan masse de la future maison de village



Croquis 2 : Plan et coupe de principe de la future maison de village

N. ESTIMATION DU COUT GLOBAL

NB : Toute taxe comprise et honoraires inclus

	MAISON DE VILLAGE ET SECURISATION DU CENTRE DE HAID											
	Montant total Ville de Ciney		de Ciney	DR		UREBA		DEV		Plan Lumière		
Maison de village	400.000,00	20%	80.000	80 %	320.000	-	1	-	-	-	-	
Panneaux photovoltaïques	190.000,00	-	-	70 %	133.000	30 %	57.000	-	-	-	-	
Abords maison	35.000,00	20 %	7.000	80 %	28.000	-	ı	-	-	-	=	
Voirie	210.000,00	40 %	84.000	60 %	126.000	-	-	-	-	-	-	
Equipements voirie + mobilier	10.000,00	40 %	4.000	60 %	6.000	-	-	-	-	-	-	
Verdurisation	5.000,00	-	-	-	-	-	-	100%	3.500	-	-	
Eclairage	75.000,00	-	-	40 %	30.000	-	-	-	-	60 %	45.000	
Acquisition	65.000,00	20%	13.000	80%	52.000	-	-	-	-	-	-	
Montant total					990.000,00 4	€ TTC						

O. PROGRAMMATION

1. PROGRAMME DE REALISATION

Le programme étudié est composé de deux phases : l'une concerne la construction de la maison de village ainsi que ses abords tandis que la seconde porte sur l'aménagement du cœur de village.

2. **ETAT DU DOSSIER**

- Marché de service d'architecture à commander
- Négociation achat parcelle à entamer (contact avec le comité d'acquisition)

P. EVALUATION

1. INDICATEURS DE RESULTATS

- Amélioration de la coordination locale et de la cohésion sociale,
- Amélioration des services locaux et réduction des besoins de mobilité.

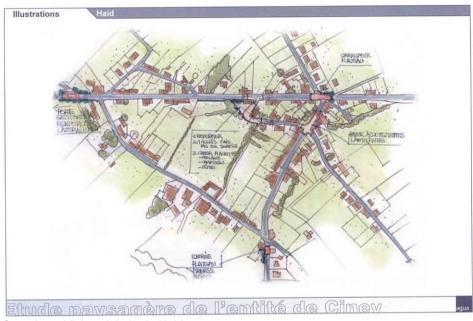
2. INDICATEURS D'IMPACT

- Maintien ou augmentation des associations villageoises,
- Fréquentation de la nouvelle salle,
- Nombre de manifestations villageoises

3. **I**LLUSTRATIONS ET PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

A) PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT

Ces esquisses, dessinées par le Bureau AGUA dans le cadre de l'opération cœur de village, répondent en partie aux attentes de la population, notamment en terme de sécurité.



Croquis 3 : Vision globale de Haid



